

Prix national arturbain.fr du Séminaire Robert Auzelle
« L'espace public au cœur du renouvellement urbain »
27 novembre 2014

Je regrette de ne pouvoir être parmi vous aujourd'hui pour la remise du Prix National de l'art urbain organisé par le Séminaire Robert Auzelle.

J'ai tenu à vous adresser ce message de soutien, car en faisant la promotion de la qualité du cadre de vie, **vosre démarche conforte les missions qui sont au cœur** de mon ministère.

Par son approche pluridisciplinaire, l'architecte et urbaniste **Robert Auzelle**, dont le centenaire de la naissance a été célébré l'année dernière, **était un véritable précurseur**.

Si c'est une figure encore trop peu connue du grand public, **sa réflexion novatrice a mis pour la première fois la question de la qualité de nos usages au cœur des projets**.

Depuis 1984, votre Séminaire lui rend hommage quotidiennement par son action, et j'en suis heureuse car **il s'agit d'une approche résolument moderne qui devrait être adoptée pour chacune de nos opérations de construction**.

C'est pourquoi mon Ministère continuera de soutenir ce Séminaire.

La crise à laquelle fait face le secteur du bâtiment est grave, et **nous devons relancer la construction** pour répondre aux besoins des Français.

Néanmoins, **si nous devons construire plus, nous devons aussi et d'abord construire mieux**. C'est là le sens du plan pour le logement que porte le Gouvernement et qui conjugue ces deux impératifs.

En valorisant des réalisations existantes, **le Prix National de l'art urbain s'attache à considérer les qualités d'usage de nos espaces**. Il s'agit bien là d'un point fondamental en matière d'aménagement et de d'urbanisme.

L'innovation technique et technologique **doit être au service de l'amélioration de notre cadre de vie**, et si la qualité architecturale est incontournable pour nos villes, la qualité du vivre-ensemble l'est encore plus.

Le Prix National de l'art urbain permet de mettre en lumière le dialogue entre les espaces publics et le bâti, qu'interrogent notamment la densité et les formes urbaines, mais aussi **l'accès équitable aux services et équipements publics**.

Je suis donc heureuse que les projets lauréats donnent à voir des territoires de villes moyennes ou petites, y compris en outre-mer. **L'excellence en matière de construction et d'espaces publics ne doit pas être réservée aux seules métropoles mais doit irriguer l'ensemble de nos territoires y compris ruraux et périurbains**.

Vous avez cette année dédié votre concours à la question essentielle du renouvellement urbain.

Il répond tout à la fois aux enjeux de nos espaces de vie urbains et à ceux des zones rurales qui ne peuvent plus s'envisager séparément.

Nos territoires sont tout simplement solidaires, et chacune des démarches d'aménagement doit en tenir compte.

Je salue chaleureusement les projets lauréats portés par les villes d'Épernay, de Fort-de-France, de La Grand Combe, de Maubeuge, de Saint-Brieuc et de Val de Reuil.

Vos opérations sont exemplaires tant pour la qualité de leurs formes urbaines, que dans leurs dimensions environnementales et sociales.

C'est bien le dialogue de toutes ces problématiques qui est le gage d'un projet de renouvellement urbain réussi.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle cérémonie.